

The Secretary of State for External Affairs



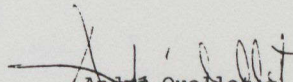
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

Le 19 août 1994

Excellence:

J'ai l'honneur de me référer à la Note que le secrétaire d'État par intérim a adressée le 4 mars 1994 à Son Excellence monsieur Raymond Chrétien, ambassadeur du Canada, dont le texte se lirait comme suit en français : "Voir la Note des États-Unis d'Amérique du 4 mars 1994"

J'ai l'honneur de vous informer que les propositions susmentionnées agrément au gouvernement du Canada et que la Note du secrétaire d'État par intérim et la présente Note en réponse, dont les versions française et anglaise font également foi, constitueront entre nos deux gouvernements un Accord qui entre en vigueur en date de ce jour. J'ai en outre l'honneur d'accepter la proposition selon laquelle le présent Accord restera en vigueur six mois après la date de réception de l'avis de résiliation adressé par l'un ou l'autre gouvernement. Veuillez accepter, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.


André Ouellet
Secrétaire d'État

aux Affaires extérieures

L'honorable Warren Christopher
Secrétaire d'État
États-Unis d'Amérique